Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 17/01/2023

SOCIETE COOPERATIVE APPROVISIONNEMENT - SCAPMAREE E. Leclerc rappelle HUITRES CREUSES DE NORMANDIE

- Noms des modèles ou références concernés : **HUITRES CREUSES DE NORMANDIE EN 2KG, 2,5KG ET 1KG**
- Marque : **NOS REGIONS ONT DU TALENT**
- **GTIN 3564709185286 Lot 301222N ; 010122N ; 020123N ; 060123N ; 070123N ; 080123N ; 090123N et 301222N**
  GTIN 3564709192253 Lot 301222N ; 010122N ; 020123N ; 060123N ; 070123N ; 080123N ; 090123N et 301222N
  GTIN 3564709185255 Lot 301222N ; 010122N ; 020123N ; 060123N ; 070123N ; 080123N ; 090123N et 301222N
- Conditionnements : **Bourriches bois 2KG, 2,5KG et 1KG**
- Date début/fin de commercialisation : **du 03/01/2023 au 16/01/2023**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 14.609.001 CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **E. Leclerc**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Fermeture de zone par arrêté préfectoral pour présence de Norovirus**
- Risques encourus par le consommateur : **Norovirus**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
  Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient des symptômes de gastro-entérite (vomissements, diarrhées fréquemment accompagnés d'une fièvre modérée), sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Les personnes immunodéprimées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes, qui peuvent évoquer une infection par un virus (Norovirus), responsable de gastro-entérites, dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à 48 heures.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **lundi 30 janvier 2023**

CONTACT

- Numéro de contact : **0800874187**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre